

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 593

présenté par

M. Giraud, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, M. Claireaux, Mme Dubié, M. Falorni,
M. Giacobbi, Mme Hobert, M. Krabal, M. Jérôme Lambert, M. Maggi, M. Moignard, Mme Orliac,
M. Robert, M. Saint-André, M. Schwartzberg et M. Tourret

ARTICLE 11

I. – Supprimer les alinéas 1 et 2.

II. – En conséquence, à l’alinéa 3, substituer aux mots :

« même code »

les mots :

« code de l’énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l’amendement qui propose d’inscrire cet objectif à l’article 1.